



COMITÉ DE DEFENSE DE BEAUGRENELLE

FRONT DE SEINE – CHARLES MICHELS

70, rue Saint-Charles – 75 015 PARIS

contact@defense-beaugrenelle.org

C. C. P. 51 578 09 Paris

06 08 99 96 43

LETTRE INFO

10 novembre 2024

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Ce lien régulier avec nos adhérents, nous permet de revenir sur les situations dont vous estimez qu'elles sont sources de difficultés, parfois de souffrances, pour les habitants de nos quartiers. Vous nous le dites, et même vous l'écrivez.

Nous avons la preuve de votre volonté de ne plus accepter de n'être pas entendus lorsque vous donnez votre avis, de ne pas être informés des projets. Votre refus de vous résigner nous incite à poursuivre.

Une revendication reprise par le plus grand nombre d'entre vous concerne les nuisances sonores. Nous avons abordé ce sujet à plusieurs reprises avec les élus, dont le Maire du 15^{ème}. Quel que soit notre âge, notre lieu de vie, il s'agit d'un problème de santé publique. Les études médicales ne manquent pas. Il faut s'attaquer à toutes leurs causes, entendre ceux qui les subissent et ont souvent des propositions pour les faire diminuer, et pour certaines, c'est possible, les faire disparaître. Vous lirez au verso de cette LETTRE INFO, notre appréciation et nos propositions.

À ce propos, nous prendrons notre place dans le « Comité bruit » dont le Maire du 15^{ème} nous a annoncé le 12 octobre dernier, la création dans les semaines à venir. Et vous tiendrons informés de nos actions.

Vous êtes nombreux au cours de nos échanges à soulever les difficultés vécues au quotidien lorsque vous marchez sur les trottoirs ou empruntez les passages piétons. C'est le cas de la rue LINOIS, place CHARLES MICHELS, et aussi autour des groupes scolaires EMERIAU, ROUELLE, SEXTIUS MICHELS. La situation s'y aggrave du fait d'une augmentation des flux de voitures, d'une modification des trajets empruntés par les automobilistes, après des décisions de la VILLE DE PARIS. Il est temps qu'un plan de circulation soit mis en débat, après qu'aura été fournie une étude des services municipaux.

Pourquoi cette demande, devenue une exigence, n'est pas pris en compte par les élus ?

Nous ne nions pas qu'il faille moins de voitures dans les rues de PARIS, mais en attendant d'atteindre un objectif qui ne pourra l'être que dans plusieurs années, les enfants de nos écoles, les personnes à mobilité réduite, les piétons, les cyclistes doivent pouvoir emprunter l'espace public en toute sécurité.

À quand la présentation aux habitants du quartier de l'aménagement de la place CHARLES MICHELS, avenue Émile ZOLA et rue des Entrepreneurs pour la continuité des pistes cyclables ? Quand tout sera bouclé ? Nous ne voulons plus d'un seul projet, nous voulons une vraie concertation ! C'est le vœu d'une grande majorité d'habitants.

CONSEILS DE QUARTIER :

- EMERIAU/ ZOLA - MERCREDI 13 NOVEMBRE à 19h – École Émile ZOLA 35, avenue E.Zola

- DUPLEIX/ LA MOTTE-PIQUET - MERCREDI 11 DÉCEMBRE

L'ordre du jour et le lieu vous seront communiqués ultérieurement.

Nuisances sonores insupportables

Le Comité de Défense se mobilise et interpelle les élus de la Mairie du 15ème

Durant l'été 2024, les habitants du Front de Seine, particulièrement de la rue Keller, ont été confrontés à un véritable déferlement sonore qui affecte lourdement leur qualité de vie.

Les nuisances se manifestent dès 6h du matin, avec le bruit des camions de livraison du Centre Commercial Beaugrenelle et du Centre Colissimo, ils se poursuivent toute la journée par les travaux de la Tour Cristal et de la dalle Keller, et se prolongent en soirée et jusqu'à 1h du matin en raison de la musique et des festivités organisées par des établissements comme Quai Liberté et d'autres péniches sur la Seine. Les week-ends sont également rythmés par des bruits provenant de la poursuite des chantiers, par des événements sportifs, et des fêtes sur les péniches.

Nous soulignons la responsabilité des établissements festifs et des péniches festives, dont la présence sur la Seine engendre un va-et-vient nocturne bruyant. La politique de développement économique de HAROPA-Port de Paris- pour les ports parisiens est mise en question. Le modèle de HAROPA, favorisant les activités festives sur les quais de Seine, engendre des nuisances répétées sans qu'il y ait un contrôle efficace.

Le Comité de Défense participe au Conseil de la Charte des Usages des Ports des 15^e et 16^e arrdt, mis en place par HAROPA, et y porte les plaintes des riverains. Nous déplorons l'attitude de HAROPA, qui semble ignorer les répercussions de cette politique sur la qualité de vie des habitants. Ils rapportent des remarques minimisant leurs plaintes et suggérant que le bruit fait partie intégrante de la vie dans le quartier. Cette insouciance est perçue comme une indifférence face aux souffrances des habitants.

La Ville de Paris, quant à elle, semble encourager cette dynamique de développement des activités festives au détriment de la tranquillité publique. Les plaintes des riverains s'élèvent dans tout Paris, et le 15^e arrdt n'est pas épargné.

Depuis l'engagement des travaux pour la reconstruction du Centre Commercial Beaugrenelle, nous n'avons eu de cesse de subir les bruits des chantiers incessants. Les chantiers de réhabilitation de la Tour Cristal et de la dalle Keller sont absolument insupportables. De nouveaux chantiers tout aussi bruyant sont d'ores et déjà programmés tels que la transformation du parking du 27 rue Keller en une Ecole d'enseignement supérieur, et la réhabilitation de la Tour Mirabeau. Nous n'en pouvons plus !

Dans notre courrier du 6 Novembre 2024, nous demandons que la Mairie du 15^e prenne ses responsabilités afin d'assurer la tranquillité publique, en :

- Intervenant auprès de HAROPA pour faire cesser définitivement les infractions commises par les amodiataires,
- Demandant la régulation de la circulation et le respect de la réglementation des péniches festives sur la Seine,
- Demandant au Centre Commercial Beaugrenelle et à l'ELU Keller de prendre des mesures pour réguler le trafic des camions de livraison,
- Exigeant des entrepreneurs des chantiers de la Tour Cristal et de la dalle Keller qu'ils mettent tout en œuvre pour réduire les nuisances sonores,
- Vous opposant par tous les moyens dont vous disposez à toute extension commerciale sur les toits du Centre Commercial, et à toute installation dans le quartier d'établissement festif.

La réhabilitation de la Tour Mirabeau sera présentée au Conseil de Quartier Émeriau - Zola du 13 Novembre 2024. Il est temps de questionner la Mairie du 15^e et l'Entrepreneur, sur les moyens mis en œuvre pour que les riverains n'aient pas à souffrir de nuisances intolérables, une fois de plus.